

RECY										RECY																													
										20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC																													
										03.26.70.11.08																													
Bon No: 001129879					1ere Gachée: 07:59 (1)					Date: 21/09/2026					reap160926133426					Zone: TRANSPORT TOI																			
					Quantité: 6.00 m3					référence commande(2):										Véhicule:																			
client: 412700					CLIENTS AU COMPTANT NON A										M10					LECOQ																			
chantier: 270428															Benada					24 rue du pont Alips 06.67.95.38.14 51470 Saint-Memmie					LECOQ					LECOQ									
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle					DECHARGEMENT debut fin					DEPART chantier					RETOUR centrale					ATTENTE					température:														
08:30															00:00					vitesse du vent:					validité:														
code Béton					désignation(6)(8)					certification					classe d'exposition(3)					Classe Chlorure CL 0,40					consistance(7)					Dmax									
NJB253A280					BPS										XF1										S3					Dm20									
ciment(type et classe)										Additions(type)										dosage(C+Ka)(5)										Résistance caractéristique(4)									
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R																				0										C25/30									
appellation commerciale C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280																																							
Propriétés particulières spécifiées																																							
SERVICES												ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)												LIVRAISON RECEPTIONNEE															
LOCATION TAPIS AU TOUR CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION												PRE 5480/4700 5480/4700												NOM:															
																								signature du client:															
ajout d'ingrédients sur chantier(9):																																							
type et quantité:												signature:																											
demandeur:																																							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1